

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 13 MAI 1844.

DROITS DIFFÉRENTIELS ⁽¹⁾.

Proposition présentée par M. MEEUS.

Je propose à la Chambre de voter le principe des droits différentiels et de remettre à la prochaine session son application.

(1) Rapport et conclusions de la commission d'enquête parlementaire, n° 96 (session de 1841-1842).

Amendements du Gouvernement, n° 289.

Développements à l'appui de ces amendements, n° 290.

Régime des droits différentiels en vigueur en Belgique, n° 291.

Amendements, n° 314, 318 et 319.